

Consultation prébudgétaire 2015-2016

Présentation du SPGQ

**Un financement suffisant
pour des services publics
performants**

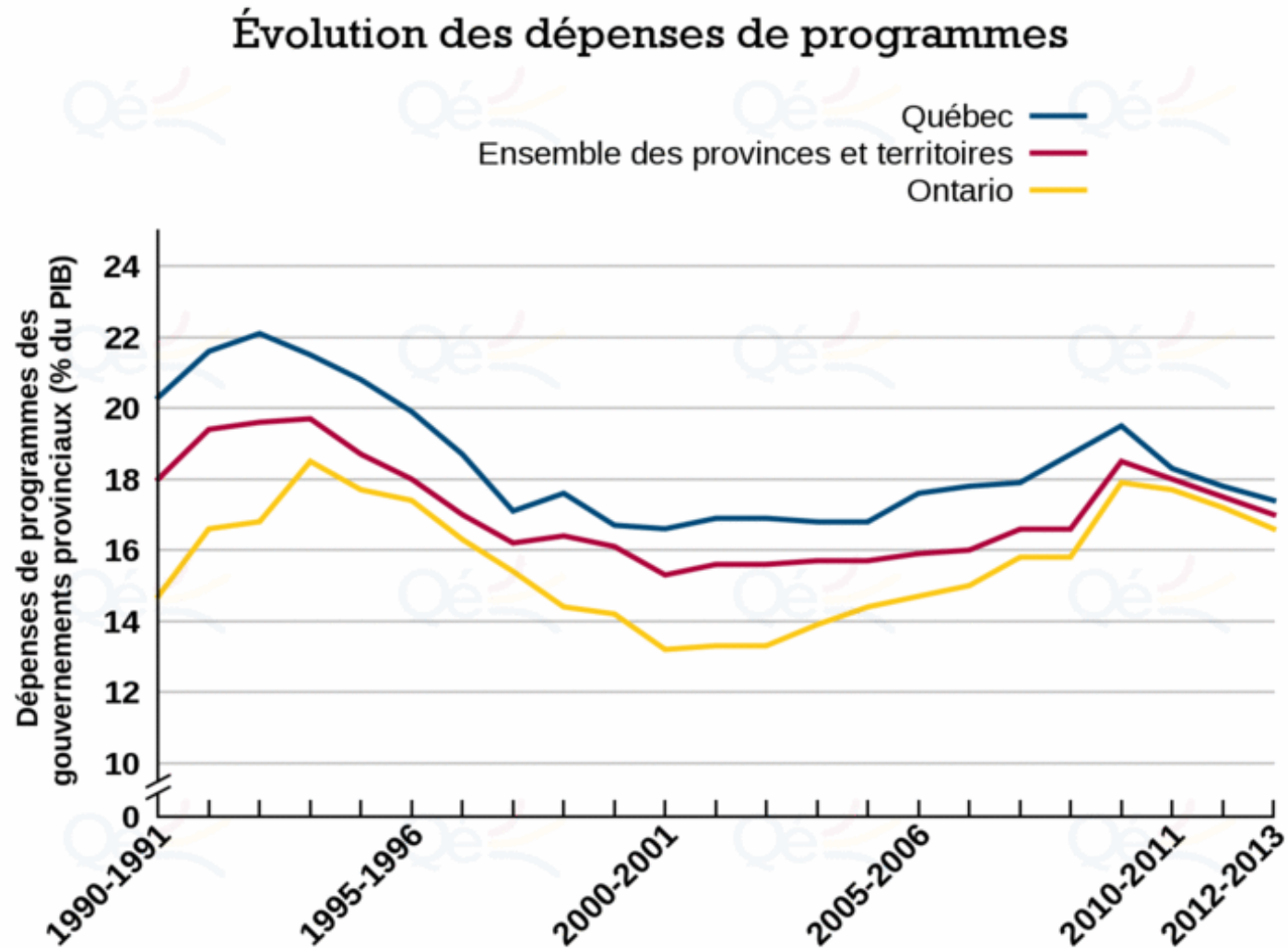
Un État au cœur de notre développement

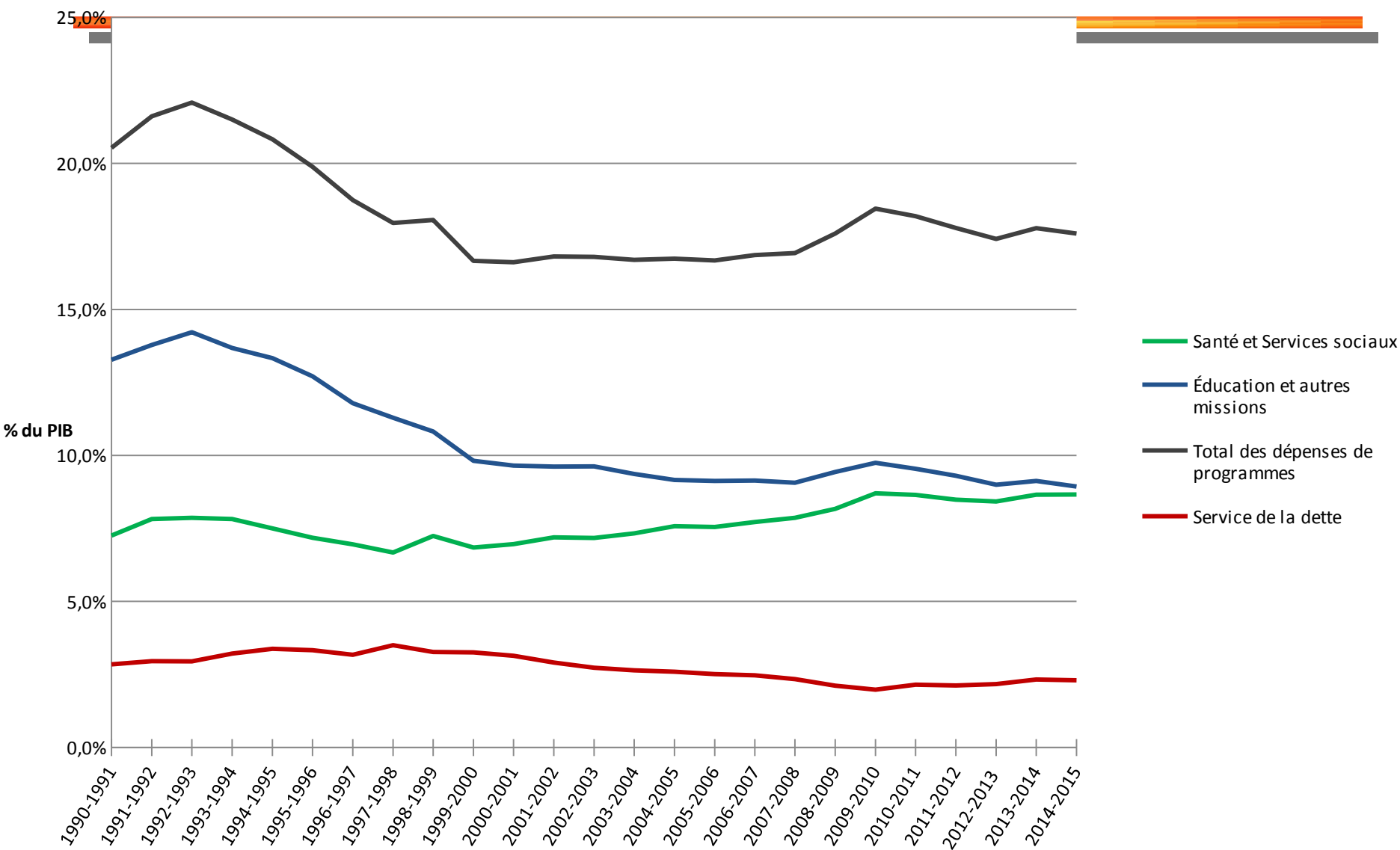
- L'État québécois a joué un rôle clé dans l'histoire récente de notre société.
- Il nous a entre autres permis de devenir un société beaucoup plus instruite, solidaire et prospère.
- Les services de l'État ont évidemment un coût, et certains groupes de pression influents tentent de nous convaincre que celui-ci est démesurément élevé.
- Le SPGQ convient que les services publics doivent être offerts à un coût raisonnable.
- Pour ce faire, il enjoint le gouvernement de maintenir un appareil public efficace et performant.

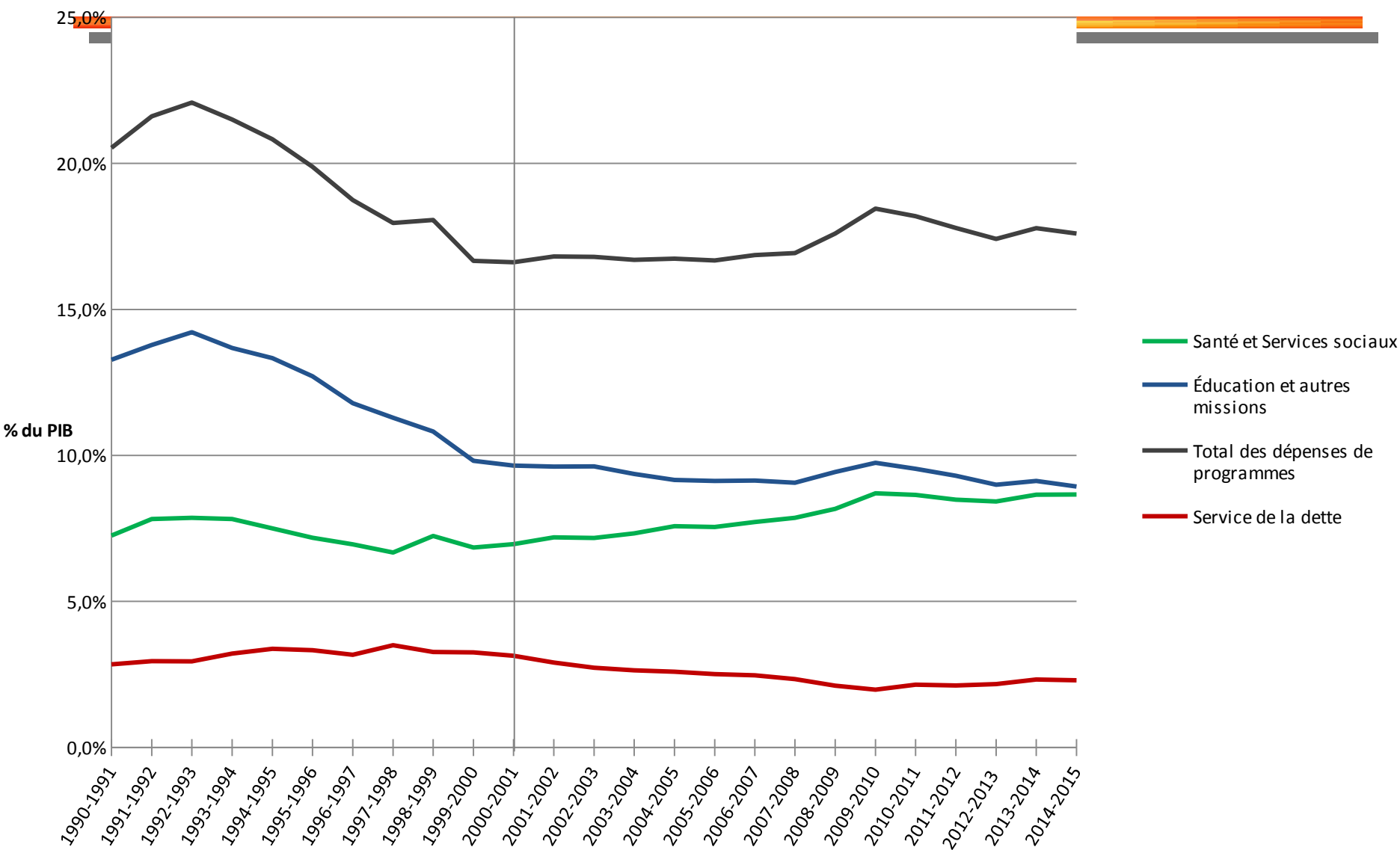
La situation budgétaire du Québec : ~~un redressement progressif~~

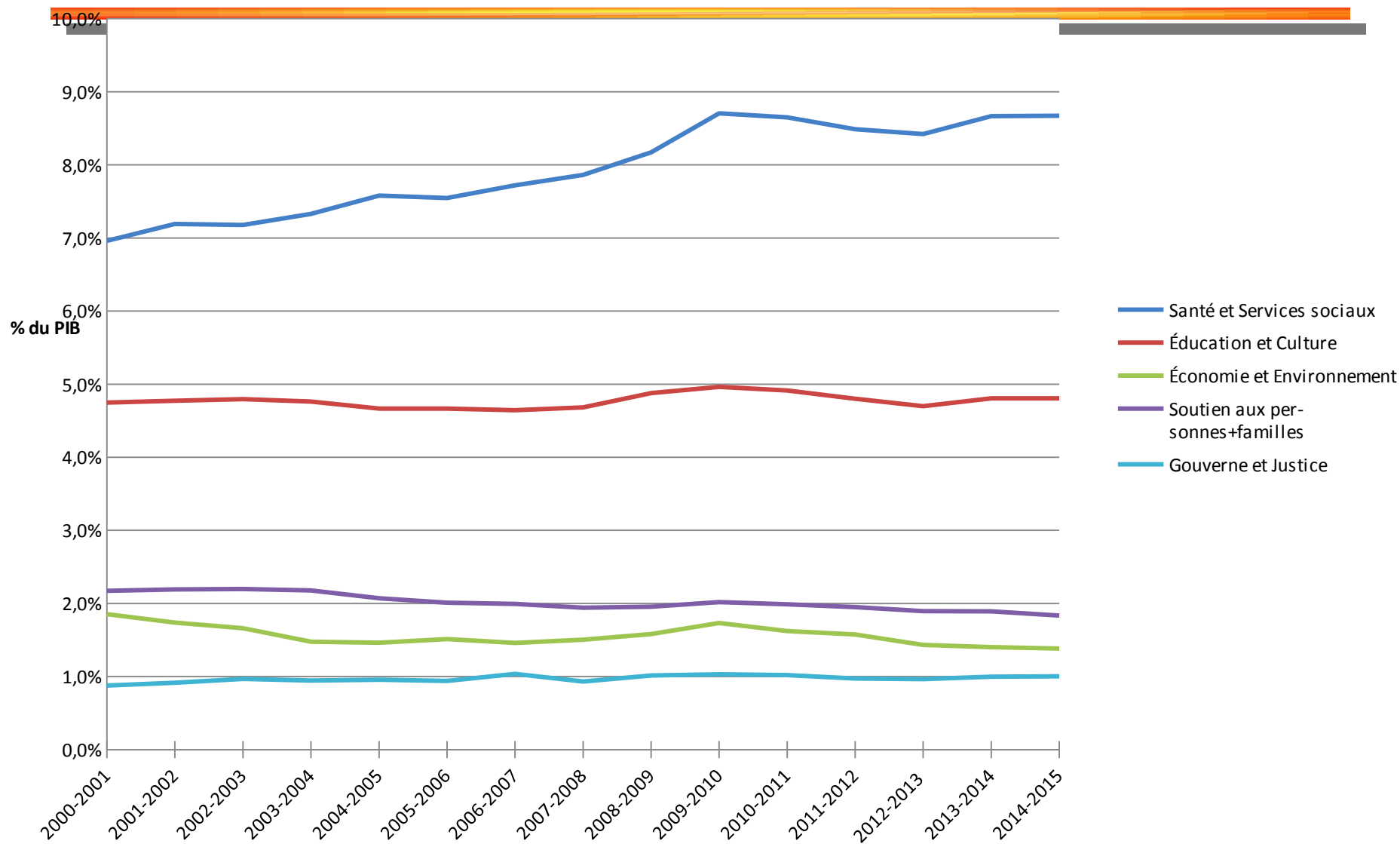
- Nous croyons que le Québec a eu raison d'investir massivement dans ses services publics.
- Cependant, la situation budgétaire est devenue très difficile au début des années 1980, notamment à cause de la hausse drastique des taux d'intérêts.
- Des mesures correctives sévères ont commencé à être apportés à la même époque.
- Les dépenses de programmes ont été restreintes et la rigueur budgétaire est rentrée dans le langage courant.

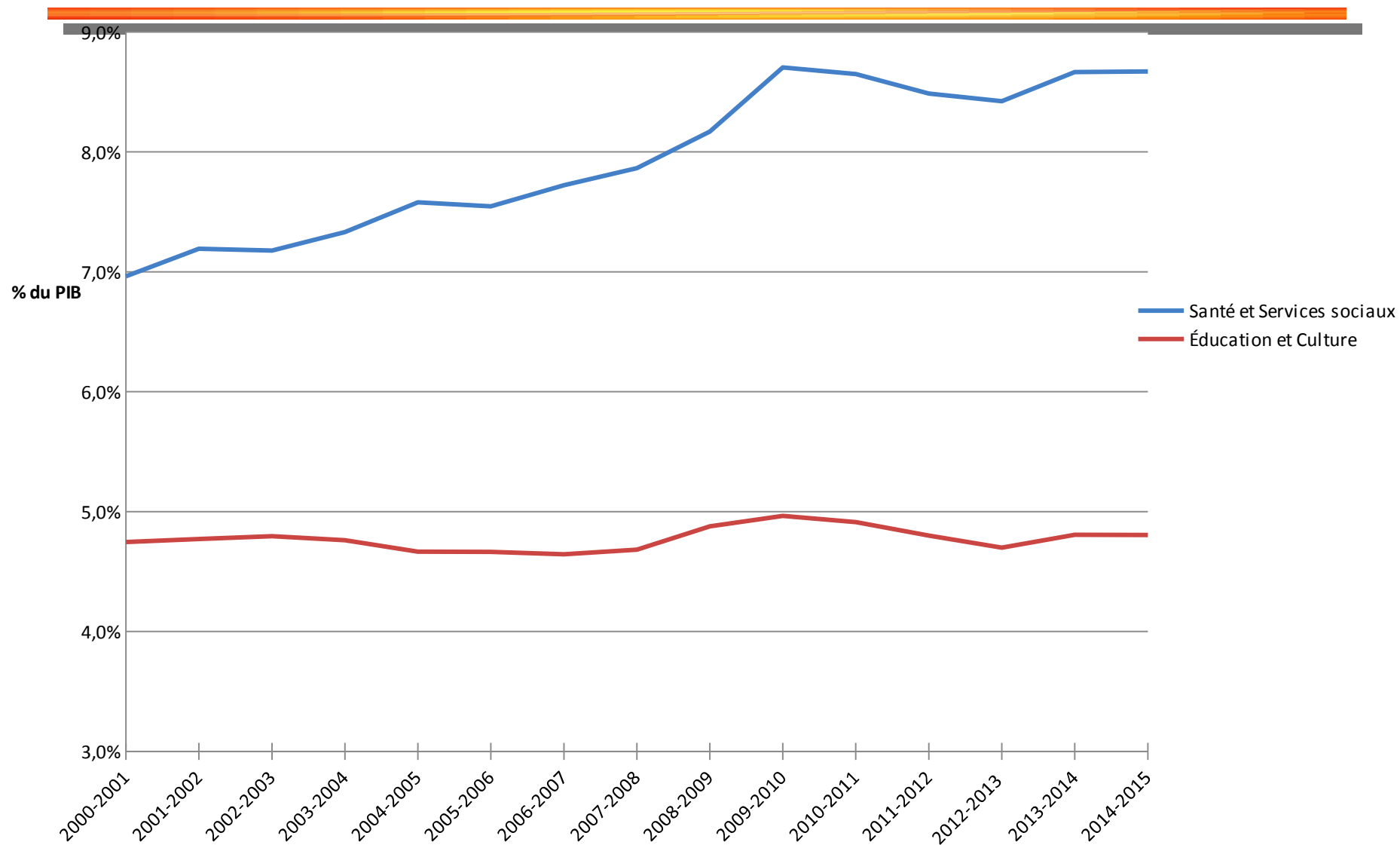
Une rigueur budgétaire qui a donné des résultats probants

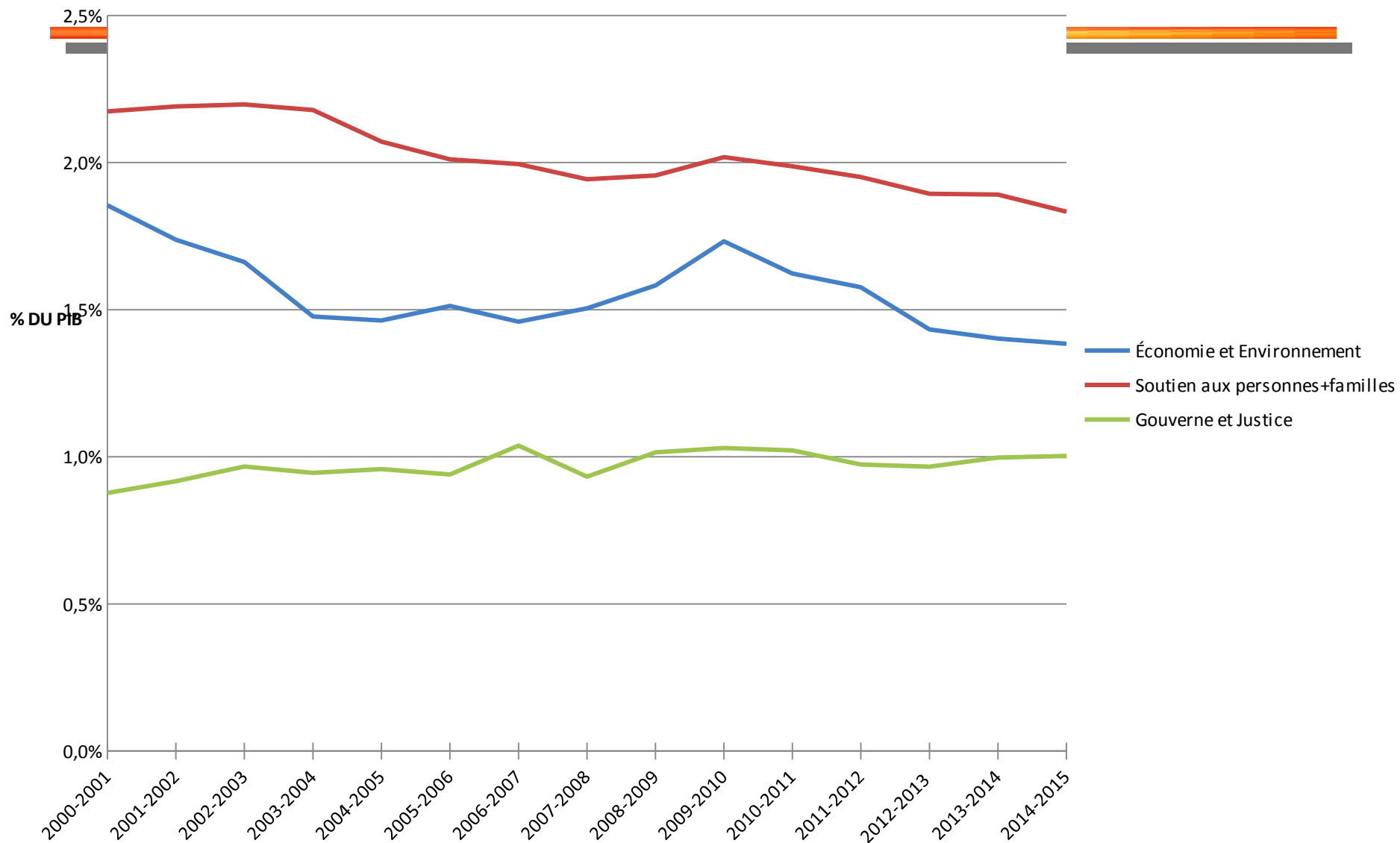


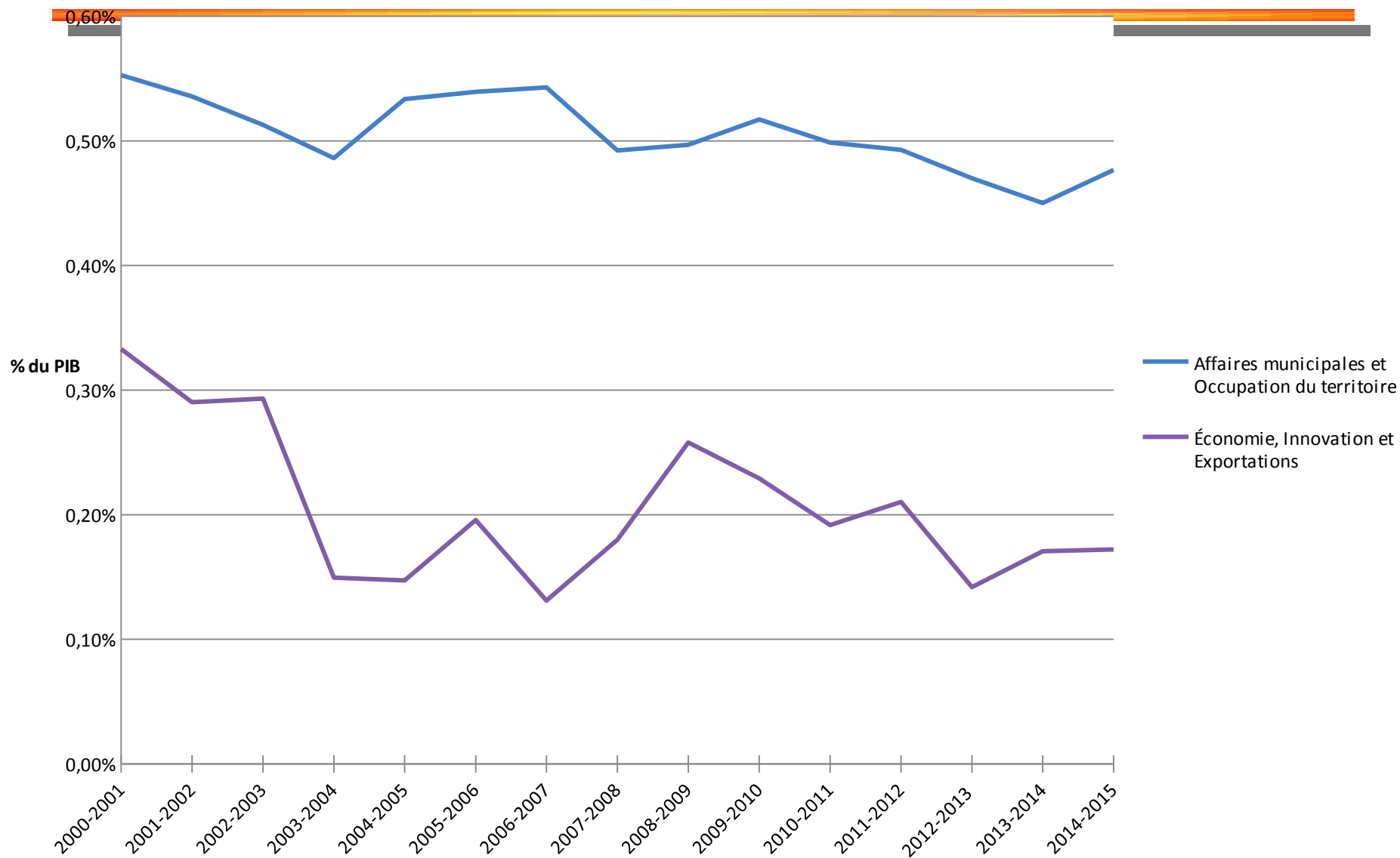


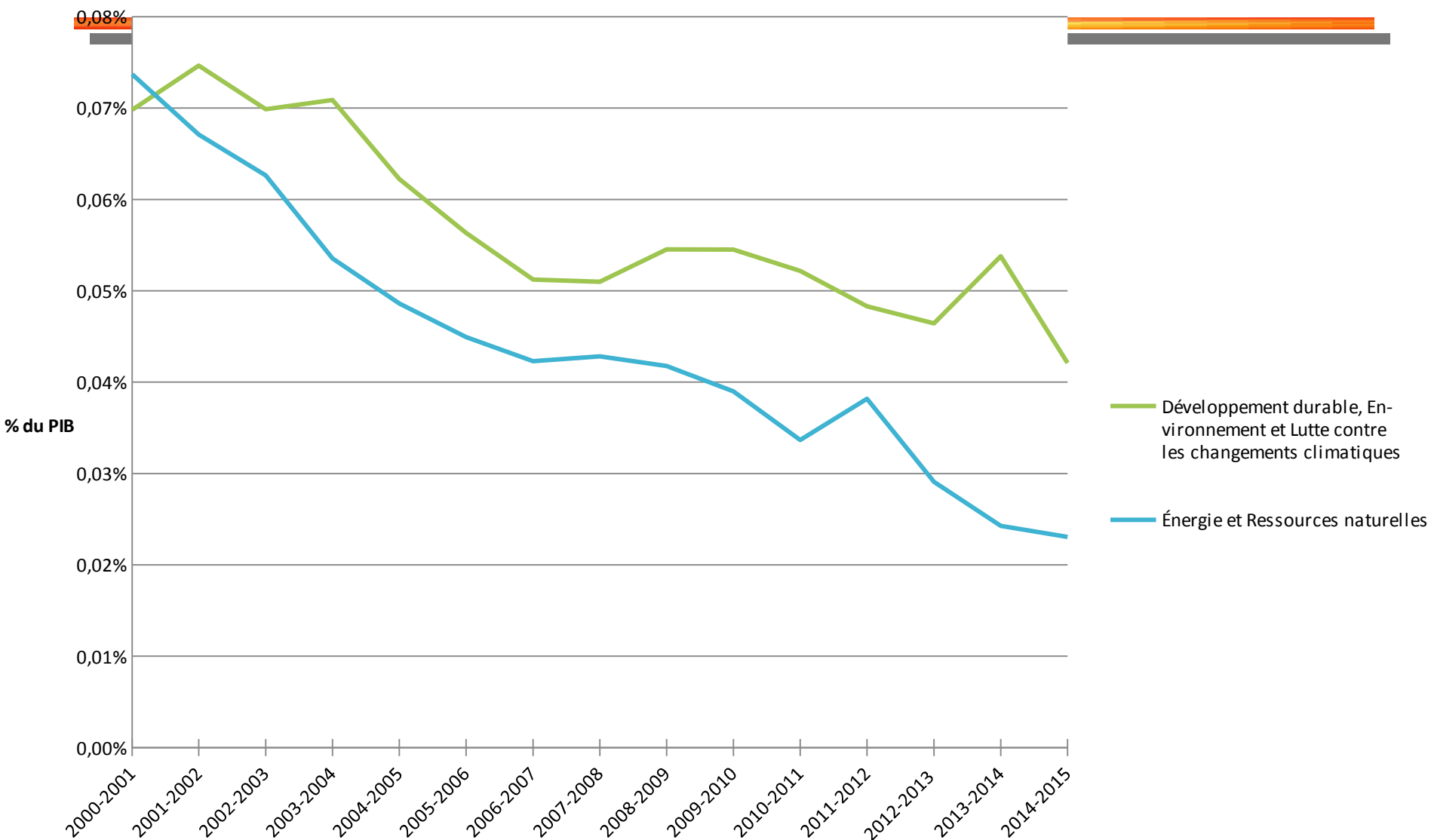


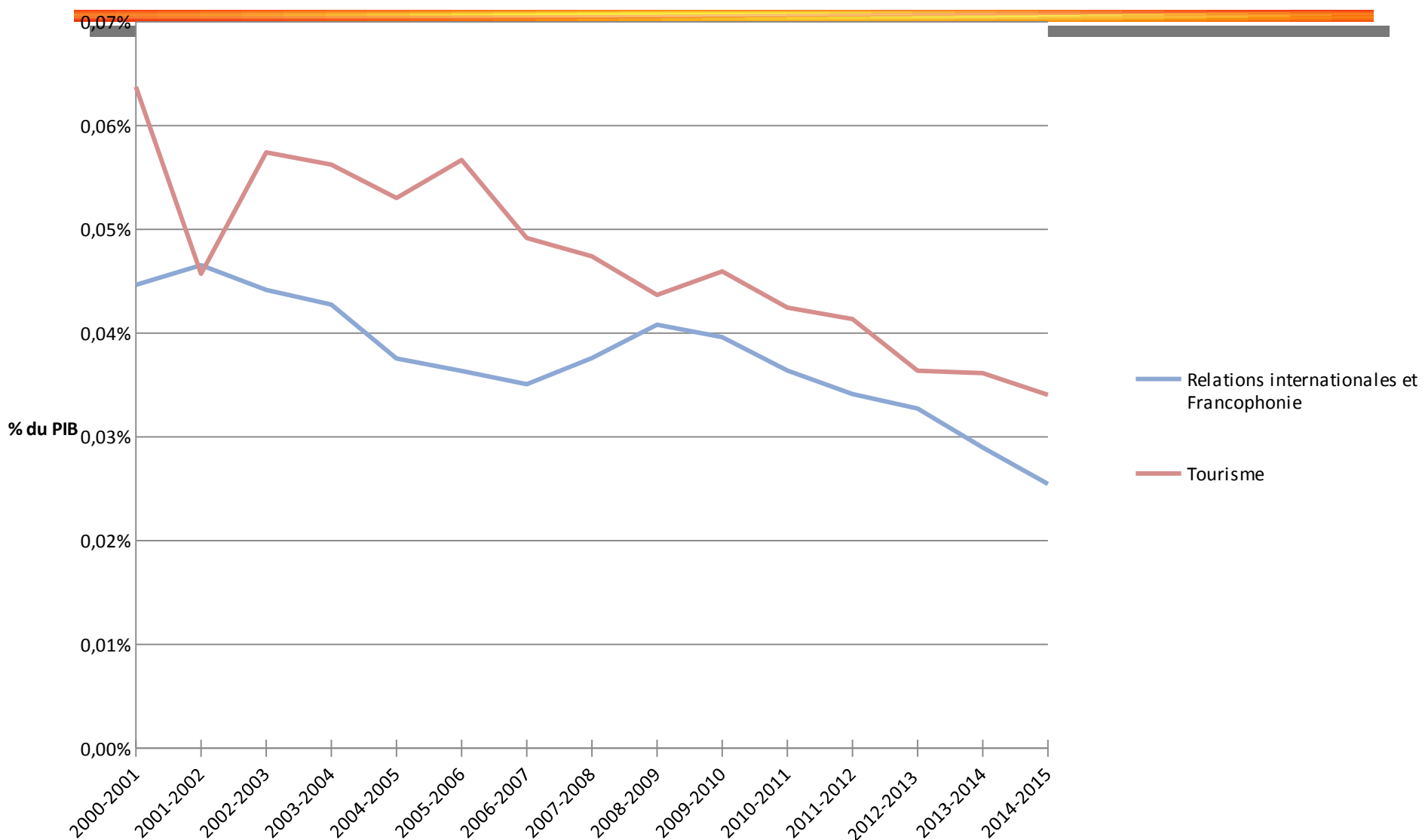


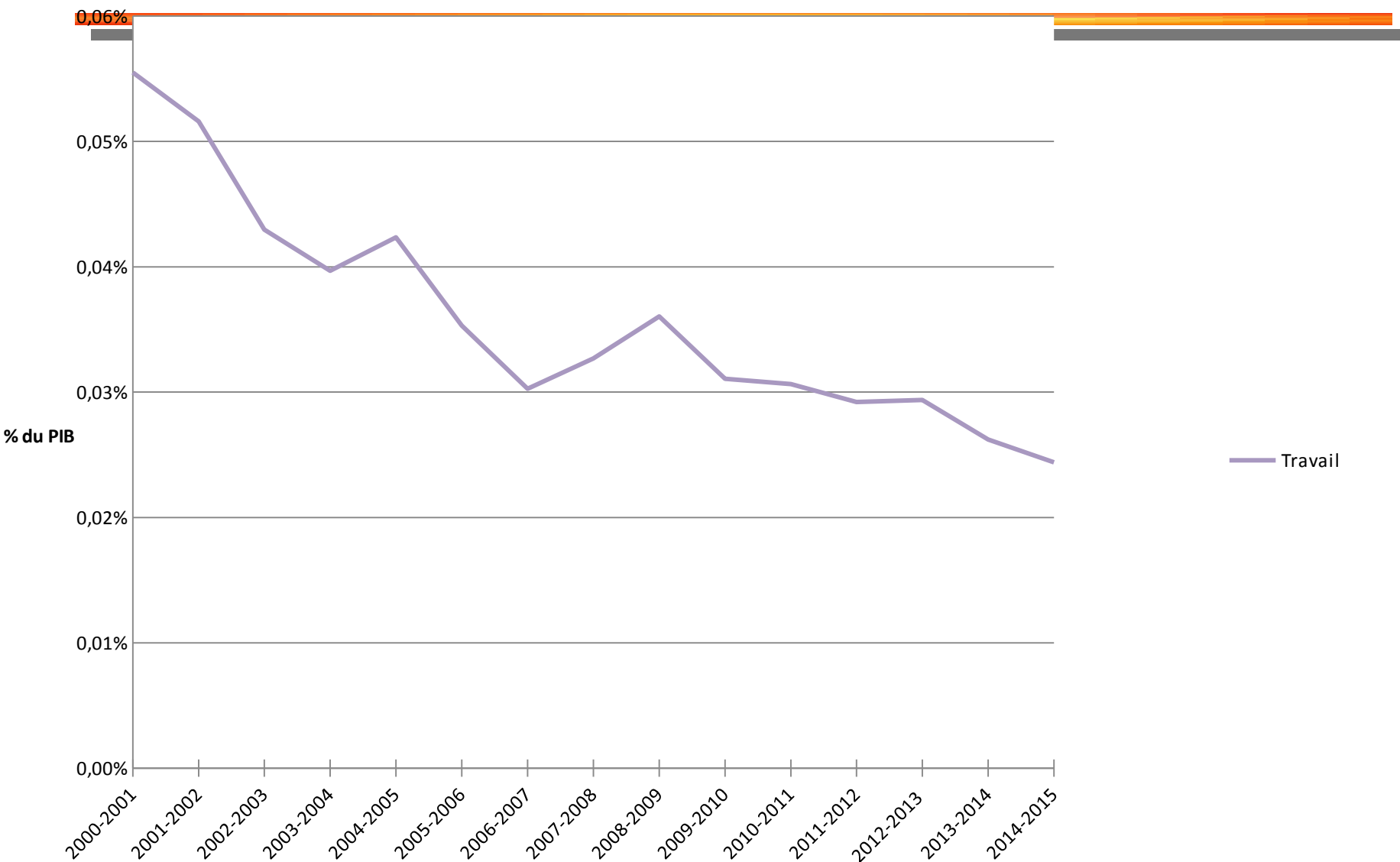


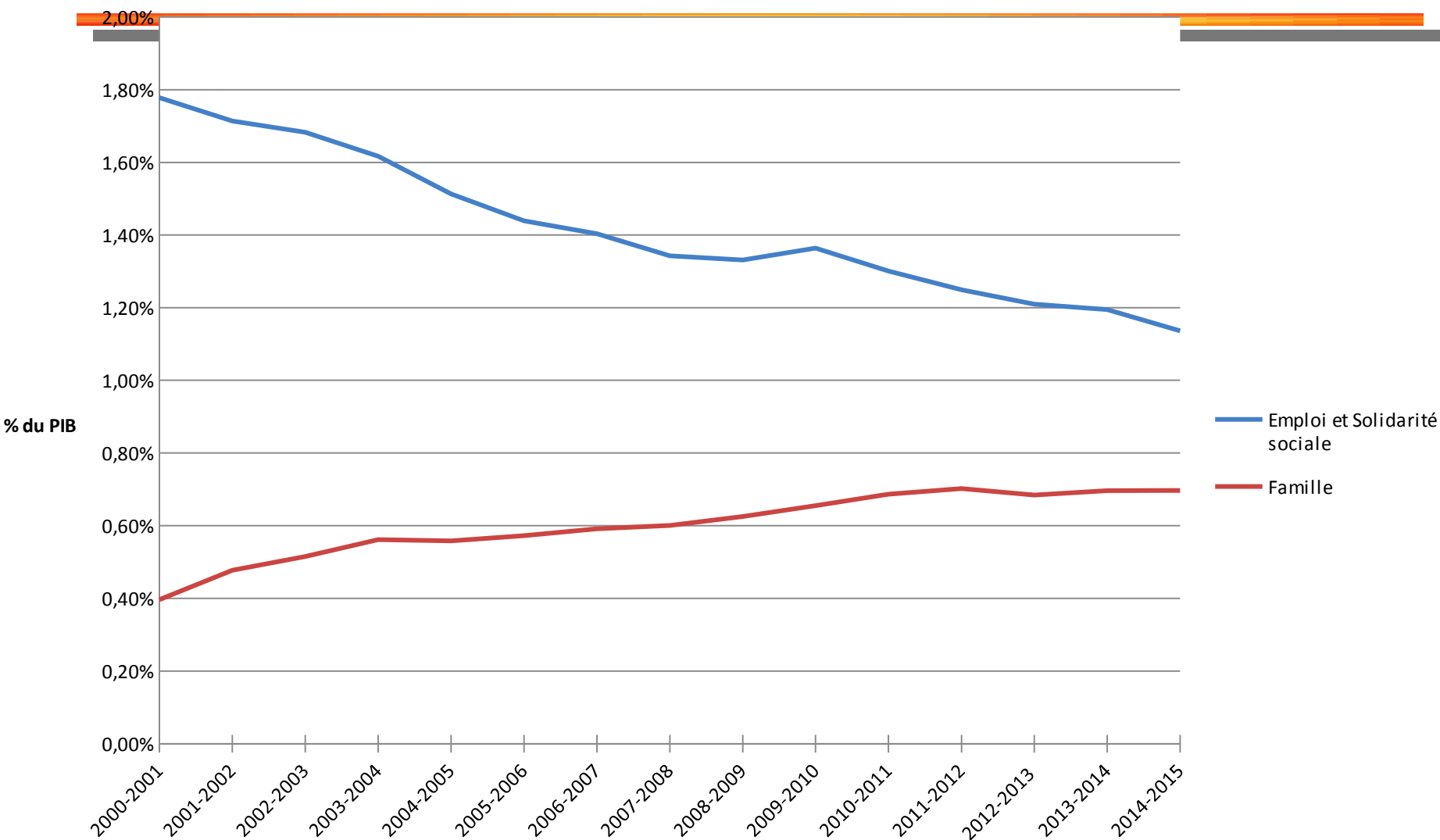












CONCLUSION et RECOMMANDATIONS

- Le Québec a fait énormément de chemin en matière de contrôle des dépenses.
- Malgré ces efforts, les dépenses en santé continuent à augmenter rapidement, en raison notamment du vieillissement de la population.
- Les dépenses liées aux missions Éducation-Culture et Gouverne-Justice sont demeurées assez stables au fil des années, par rapport à la taille de notre économie.
- Pour ce qui est des autres missions gouvernementales, il ne nous semble pas exagéré d'assimiler les réductions déjà enregistrées ou prévues à une forme de démantèlement de l'appareil gouvernemental québécois.
- Pourtant, la situation budgétaire du Québec est loin d'être catastrophique. Un **surplus** de **1,6 milliards** est prévu dès 2015-2016. Selon les propres prévisions du MFQ, ce surplus devrait dépasser les 3,8 milliards en 2018-2019.
- Pour fin de comparaison, en Ontario, le **déficit** prévu en 2015-2016 est de **8,9 milliards \$**.

CONCLUSION et RECOMMANDATIONS (suite)

- **Dans ce contexte, nous considérons que le gouvernement devrait réinvestir dans la qualité des services publics plutôt que de faire le contraire.**
- Le Fonds des générations finit par ressembler à un **fonds de camouflage des surplus budgétaires**, surtout avec l'introduction d'un prélèvement supplémentaire de 400M\$ sur la taxe sur l'alcool (projet de loi 28, art.6).
- Cela dit, le SPGQ appuie et salue le retour à l'équilibre budgétaire.
- **Nous sommes même d'avis que le gouvernement pourrait prévoir une provision pour éventualités, de l'ordre de 1,5% des dépenses de programmes, afin de s'assurer du maintien dans le temps de l'équilibre budgétaire.**
- Cependant, les dépôts annuels prévus au Fonds des générations pour les prochaines années sont démesurés. **Nous estimons que la Loi concernée devrait être amendée afin de prévoir que le Fonds des générations soit uniquement alimenté par les sommes non utilisées de la provision pour éventualités.**

CONCLUSION et RECOMMANDATIONS (suite)

- **De plus, nous croyons que l'objectif de réduction de la dette P/R au PIB devrait être chiffré en fonction de la dette nette plutôt que la dette brute.** La dette nette est l'étalon normalement utilisé pour les comparaisons interrégionales et internationales en matière d'endettement public.
- Un équilibre budgétaire maintenu dans le temps nous amènera rapidement à un niveau de dette raisonnable, par rapport à la taille de notre économie.
- **Pour ce faire, l'État devra s'assurer de maintenir un niveau suffisant de revenus, car il sera impossible de stopper la croissance des frais de santé.** La demande de services dans ce secteur ne pourra qu'augmenter de façon très importante, compte tenu du vieillissement accentué de la population.
- Enfin, nous joignons notre voix à ceux qui réclament la création d'un poste de directeur parlementaire du budget, et ce pour permettre une meilleure transparence budgétaire.